



MAI 2025

Le Canard libéré

CSE du 16/05/25.

Pourquoi les élus non UNSA (les jupitériens) refusent de redistribuer 100 000€ sur le compte à terme aux salariés ?

L'argument : Si les salariés viennent tous il n'y aurait plus d'argent.

Impossible car l'employeur verse au 1er trimestre la moitié du budget, chaque salarié se voit créditer à chaque mois échu.

Nous demandons que cela soit inscrit à l'ordre du jour du CSE de juin pour consultation et avis, 100K€ cela représente 157€ de bonus/salariés.

Cela donnera du pouvoir d'achat ! (Fête mère, père, cheque CADHOC) ...

Réf : bilan sociale 1^{er} trimestre 2025 : 633 salaries.

Activités Culturelles Sociales comment sont calculé les CSEM :

Budget 2024 250.000€ divisé par 80% (protocole de gestion des CSE Miles) = 200.000€ divisé par 633 salariés = 26€ la valeur du CSEM 2025 !

Rappel ; la réserve du CSE est sur le Livret A 46.000€ + Part BPCA 17.000€.

Bon à savoir le code du travail prévoit que le CSE peut transférer un certain % chaque année du budget de fonctionnement (le solde et de 150K€) au ASC.

L'UNSA appel à signer une pétition afin de distribuer cette somme.

OUI ! Pour que les 100.000 soient redistribués en 2025

Nom	Signature
-----	-----------

Rejoignez L'UNSA.